

FUSION PLURIAL + LOGILIA

Dernière mise à jour : 13-07-2013

Logement des salariés : Plurial Entreprises et Logilia se mettent en colocalisation

Deux des acteurs majeurs du logement pour les salariés en France, Plurial Entreprises et Logilia, se sont engagés dans un processus qui aboutira à leur fusion le 30 juin 2014, avec effet rétroactif au 1er janvier 2014.

L'Union des entreprises et des salariés pour le logement (UESL) en a accepté le principe le 25 juin, autorisant les deux entités à poursuivre leur démarche qui se concrétisera dans un premier temps par la signature d'un protocole de fusion en septembre 2013.

Le nouvel acteur, dont le nom sera dévoilé ultérieurement, aura son siège social à Strasbourg. Il réalisera 6,20 % de la collecte du 1 % Logement en France (les cotisations des employeurs pour financer le logement des salariés), ce qui le placera en 7e ou 8e position à l'échelon national. Le nouvel acteur occupera également le 3e rang en termes de parc locatif placé sous gouvernance d'Action Logement (le 1 % Logement), avec un patrimoine riche de quelques 112 000 logements.

Le nouveau groupe issu du rapprochement du Groupe Logilia et du Groupe Plurial rayonnera sur la moitié Est de la France, de l'Ile-de-France à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en passant par la Champagne-Ardenne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, Rhône-Alpes, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

La complémentarité géographique des deux partenaires, qui avaient déjà travaillé ensemble par le passé sur différents dossiers, se superpose aux valeurs communes qu'ils partagent. Ces valeurs essentielles sont un ancrage territorial fort, l'innovation, une responsabilité sociale importante, la valorisation des collaborateurs et un grand professionnalisme.

Plus largement, Plurial et Logilia ont une culture d'entreprise identique, qui est celle de collecteurs constructeurs adossés à de puissants groupes immobiliers. La fusion aura notamment pour conséquence de mutualiser les moyens dont ils disposent afin de permettre aux bailleurs sociaux de remplir au mieux leur mission et d'investir dans les zones dites tendues, c'est-à-dire celles où la demande de logements est la moins bien satisfaite.

C'est le cas en particulier à Paris, Strasbourg et Marseille. Le futur groupe travaillera activement sur le thème du parcours résidentiel de ses clients. Trois thèmes centraux seront au cœur de cette stratégie : aider les jeunes à se loger, favoriser l'accès à la propriété et accompagner les salariés dans leur mobilité.